

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad
le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté
de ce que le Prophète craint pour elle.*

Khoutbah n° 904

Le vendredi 20 janvier 2017 correspondant au 22 rabi^{ou} l-^{akhir} 1438 de l'Hégire

Les Maux de la Langue

Al-hamdou li-Lah, La louange est à Allah Qui a créé l'être humain et lui a donné une apparence harmonieuse, Qui lui a donné une forme particulière entre toutes et l'a doté de bienfaits étendus dont Il aurait pu le priver s'Il l'avait voulu, Qui lui a créé l'ouïe et la vue, l'a pourvu d'une langue et l'a rendu capable de prononcer, Qui lui a accordé la raison et l'a rendu responsable de ses actes dans l'au-delà. *As-salatou was-salamou ^ala raçouli l-Lah*, Que Allah honore et élève davantage en degrés notre maître Mouhammad l'élite de Sa création ainsi que sa famille pure et ses bons compagnons.

Mes frères de Foi, les bienfaits que Allah *ta^ala* nous a accordés sont nombreux, au point que nous ne pouvons les énumérer. Allah *ta^ala* est Celui à Qui nous appartenons, Il est Celui à Qui appartiennent tous les bienfaits dont Il nous fait grâce. Il nous a ordonné de Le remercier pour ces bienfaits en nous abstenant de les utiliser dans les actes qu'Il n'a pas autorisés de faire. C'est-à-dire de ne pas utiliser ces bienfaits dans ce que Allah nous a interdit de faire. Par conséquent, mon frère musulman, tes biens sont un bienfait de la part de Allah, ne les dépense pas dans une autre voie que celle que Allah t'a autorisée... Ton corps est un bienfait, ne l'utilise pas dans la désobéissance à Allah... Ta main est un bienfait, ne l'utilise pas dans ce que Allah n'agrée pas... Ton pied est un bienfait, ne l'utilise pas pour marcher vers ce qui te ferait mériter le châtime de Allah... Ton œil est un bienfait, ne regarde pas avec ce que Allah t'a interdit de voir... Ton oreille est un bienfait, ne l'utilise pas pour écouter ce que Allah t'a interdit d'entendre... Ta langue est un bienfait, ne l'utilise pas dans ce que Allah t'a interdit de prononcer...

^Ibada l-Lahi t-Taçou l-Lah, Mon frère musulman, fais preuve de piété à l'égard de Allah, ne désobéis pas à Allah en utilisant ce dont Il t'a fait grâce et t'a rendu propriétaire. En effet, si tu

Lui désobéissais, tu serais injuste envers toi-même ; or *Allah* n'agrée pas les injustes qui ont fait preuve d'injustice envers eux-mêmes en désobéissant à leur Seigneur.

Mes frères de foi, la langue est un bienfait éminent par lequel *Allah* a honoré l'être humain. Il rappelle dans le *Qur'an* honoré qu'Il lui en a fait grâce, en énumérant les bienfaits qu'Il a accordés à l'être humain. Ainsi, gloire à Celui Qui dit :

﴿أَلَمْ نَجْعَلْ لَهُ عَيْنَيْنِ ﴿٨﴾ وَلِسَانًا وَشَفَتَيْنِ ﴿٩﴾﴾

[*sourat Al-Balad*] ('*alam naji^al lahou ^aynayn waliçanan wachafatayn*) ce qui signifie : « **Ne lui avons-nous pas accordé deux yeux, une langue et deux lèvres ?** »

Toutefois, le danger de la langue est grand. Ses crimes ne sont pas en rapport avec sa taille, autrement dit, la langue est un organe de petites dimensions mais les péchés qu'elle peut commettre sont immenses.

Le Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a beaucoup mis en garde contre les dangers de la langue. Il y a notamment ce qui a été authentifié dans les *Sounan* de *At-Tirmidhiyy*, que *Mou^adh Ibnou Jabal* avait interrogé le Messager de *Allah* *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* en lui disant : « Ô Prophète de *Allah*, aurons-nous des comptes à rendre sur ce que nous disons ? » il avait répondu :

((ثَكَلَتَكَ أُمُّكَ يَا مُعَاذُ وَهَلْ يَكُتُّ النَّاسُ فِي النَّارِ عَلَى وُجُوهِهِمْ أَوْ عَلَى مَنَاخِرِهِمْ إِلَّا حَصَائِدُ أَلْسِنَتِهِمْ))

(*thakilatka 'oummouka ya Mou^adh wahal yakoubbou n-naça ^ala woujouhihim 'aw ^ala manakhirihim 'il-la hasa'idou 'alsinatihim*) ce qui signifie : « **Fais attention Mou^adh, est-ce que les gens seront jetés en enfer à plat ventre ou même la tête la première sinon en récolte de ce que leurs langues avaient dit ?!** »

Ainsi, parmi les choses que les langues récoltent et qui font que les gens seront jetés en enfer la tête la première, il y a la médisance, *ghibah*, et le fait de rapporter la parole des uns aux autres pour semer la discorde, *namimah* ; ces deux choses font partie des causes du supplice de la tombe.

Par conséquent, si tu mentionnais ton frère musulman en son absence en citant ce qui est en lui et dont il n'aime pas qu'on parle, tu commettrais la médisance et tu aurais désobéi à ton Seigneur. Comme si tu disais par exemple qu'Untel a un mauvais comportement ou bien qu'il comprend mal ou qu'il est avare, que sa maison est sale, que ses enfants sont mal élevés, ou ce qui est de cet ordre. *Allah* *tabaraka wata^ala* a assimilé la médisance au fait de consommer la chair de ton frère décédé.

Allah *ta^ala* dit :

﴿وَلَا يَغْتَبِ بَعْضُكُم بَعْضًا أَيُّبُّ أَحَدُكُمْ أَنْ يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ رَحِيمٌ﴾

[sourat Al-Houjourat / 12] (*wala yaghtab ba^doukoum ba^dan 'ayouhibbou 'ahadoukoum 'an ya'koula lahima 'akhihi maytan fakarihtoumouh wat-taqou l-Laha 'inna l-Laha tawwaboun rahim*) ce qui signifie : « **Et ne faites pas de médisance les uns sur les autres ; est-ce que l'un de vous aimerait consommer de la chair de son frère mort ? [Non,] vous le détesteriez. Et faites preuve de piété à l'égard de Allah ; certes Allah est Celui Qui accorde le repentir et Qui fait beaucoup miséricorde aux croyants.** »

Aimerais-tu que quelqu'un consomme ta chair une fois mort ou que toi, tu consommes la chair de ton frère musulman décédé ? Certainement, tu n'aimerais pas cela ! Alors, évite la médisance.

Quant à la *namimah*, elle consiste à rapporter les paroles des uns aux autres pour semer la discorde. C'est-à-dire le fait de rapporter la parole de quelqu'un à quelqu'un d'autre pour perturber la relation qu'il y a entre eux ; cela fait partie des grands péchés. En effet, le Messager de Allah *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((لا يَدْخُلُ الْجَنَّةَ قَتَاتٌ))

(*la yadhoulou l-jannata qattat*) ce qui signifie : « **N'entrera pas [directement] au Paradis quiconque pratique la namimah.** » Cela signifie qu'il ne sera pas parmi les premiers à y entrer car il aura mérité d'entrer en enfer.

Parmi les péchés que la langue récolte, il y a aussi le mensonge qui consiste à énoncer ce qui est contraire à la réalité délibérément tout en sachant que cela est contraire à la vérité. Alors garde-toi bien du mensonge, que tu sois sérieux ou que tu plaisantes. Tout cela est en fait interdit.

Il y a aussi le fait de jurer mensongèrement par Allah ; c'est un grand péché car cela comporte un manquement à la glorification qui est due à Allah *ta^ala*. Et si celui qui y a recours portait atteinte au droit d'un musulman en jurant mensongèrement par Allah, il mériterait un châtiment intense en enfer comme le Messager de Allah *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* l'a annoncé, dans ce que Mouslim a rapporté de lui dans son *Sahih*.

Mon frère musulman, garde-toi bien d'attribuer injustement la fornication ou ce qui est de cet ordre, à un musulman ou à quelqu'un de sa famille (*qadhf*) car c'est une cause qui pourrait te mener à ta perte. À notre époque, beaucoup de personnes osent accuser de fornication les musulmans, hommes ou femmes, en faisant le *qadhf*. Ils disent : « *Une telle est une fornicatrice* » ou « *Espèce de fils de fornicatrice* » ou « *Toi, le frère de la fornicatrice.* » Au point qu'il est devenu difficile de sortir sans entendre ce genre de paroles laides et abjectes.

Et le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((اجْتَنِبُوا السَّيِّئَاتِ السَّبْعَ الْمُوْبِقَاتِ))

[rapporté par Mouslim] (*'ijtani bou s-sab^a l-moubiqat*) ce qui signifie : « **Évitez les sept péchés qui mènent à la perte.** »

Parmi eux, il a mentionné le fait d'accuser de fornication une femme croyante et chaste.

Il y a également parmi ces péchés qui font partie des crimes que la langue peut commettre, le fait d'insulter un musulman sans droit ; c'est un grand péché.

Le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((سِبَابُ الْمُسْلِمِ فُسُوقٌ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy*] (*sibabou l-mousslimi fouçouq*) ce qui signifie : « **Insulter un musulman est un grand péché.** »

Or malheureusement, cela fait partie des choses que de nombreuses personnes commettent très facilement. Alors mon frère musulman, garde-toi bien d'insulter un musulman sans droit et préserve ta langue.

Le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

((الْمُسْلِمُ مَنْ سَلِمَ الْمُسْلِمُونَ مِنْ لِسَانِهِ وَيَدِهِ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy*] (*al-mousslimou man salima l-mousslimouna min liçanihi wayadih*) ce qui signifie : « **Le musulman [accompli] est celui dont les musulmans sont préservés de sa langue et de sa main.** »

Quant à celui qui n'est pas ainsi, il ne sera pas un musulman accompli. S'il l'insulte en le maudissant comme en disant : « que *Allah* maudisse Untel » c'est-à-dire en demandant que Dieu l'éloigne du bien, c'est encore plus grave que de l'insulter seulement.

Le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit, parmi ce qu'a rapporté *Al-Bayhaqiyy* dans ses *Sounan* :

((لَعْنُ الْمُسْلِمِ كَقَتْلِهِ))

(*la^nou l-mousslimi kaqatlih*) ce qui signifie : « **Maudire un musulman, c'est comme le tuer !** » ceci pour montrer la gravité du péché qu'il y a à le faire.

Parmi les calamités de la langue, il y a se moquer d'un musulman en disant des paroles qui le rabaissent. Cela rentre dans le fait de nuire sans droit à un musulman. De nos jours, un grand nombre de gens le font.

Toutefois, parmi les plus grands dangers qui puissent survenir à la langue, il y a la mécréance. Que Dieu, gloire à Lui, nous en préserve !

Mon frère musulman, ce qui précède indique clairement le danger qui peut provenir de la langue, alors œuvre donc, que Dieu te préserve ainsi que moi-même, conformément à ce qu'a dit le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* :

((مَنْ صَمَتَ نَجَا))

(*man samata najā*) ce qui signifie : « **Celui qui sait garder le silence est sauvé !** »

Et applique donc ce qu'a dit notre maître *^Abdou l-Lah Ibnou Mas^oud* qui a pris sa langue et s'est adressé à elle en disant : « *Ô langue, dis du bien et tu gagneras et abstiens-toi de dire du*

mal, tu seras sauvée, et fais-le avant de le regretter ; car j'ai entendu le Messager de Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam dire :

((أَكْثَرُ خَطَايَا ابْنِ آدَمَ مِنْ لِسَانِهِ))

[rapporté par At-Tabaraniyy et d'autres] ('aktharou khataya bni 'Adama min liçanih) ce qui signifie : « **La plupart des péchés du fils de Adam provient de sa langue.** »

Alors mon frère musulman, prends bien garde de rabaisser ton frère musulman par des paroles que tu pourrais trouver faciles à prononcer mais qui seront une cause de châtement en enfer au Jour du jugement.

Garde-toi d'insulter un musulman ou de le maudire sans droit, sinon tu en retrouveras les conséquences le jour où plus personne ne pourra protéger autrui.

De même, garde-toi de faire la médisance d'un musulman car cela pourrait être la cause de ton supplice dans ta tombe.

Garde-toi d'accuser un musulman ou une musulmane de fornication, car cela serait une cause de ta perte dans l'au-delà.

Quelqu'un de raisonnable, c'est quelqu'un qui contrôle sa langue et qui pèse ce qu'il va dire avant de parler. Tout ce qu'il dira sera inscrit par les deux anges qui sont chargés de le faire.

Allah tabaraka wata^ala dit :

﴿ إِذْ يَتَلَقَّى الْمُتَلَقِّيَانِ عَنِ الْيَمِينِ وَعَنِ الشِّمَالِ قَعِيدٌ ﴿٧٣﴾ مَا يَلْفِظُ مِنْ قَوْلٍ إِلَّا لَدَيْهِ رَقِيبٌ عَتِيدٌ ﴿٧٤﴾ وَجَاءَتْ سَكْرَةُ الْمَوْتِ بِالْحَقِّ ذَلِكَ مَا كُنْتَ مِنْهُ تَحِيدٌ ﴿٧٥﴾ وَنُفِخَ فِي الصُّورِ ذَلِكَ يَوْمُ الْوَعِيدِ ﴿٧٦﴾ وَجَاءَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَعَهَا سَائِقٌ وَشَهِيدٌ ﴿٧٧﴾ لَقَدْ كُنْتُمْ فِي غَفْلَةٍ مِنْ هَذَا فَكَشَفْنَا عَنْكَ غِطَاءَكَ فَبَصَرُكَ الْيَوْمَ حَدِيدٌ ﴿٧٨﴾ ﴾

[sourat Qaf / 17 à 22] ('idh yatalaqqā l-moutalaqqiyāni ^ani l-yamīni wa^ani ch-chimali qa^id ; ma yalfidhou min qawlin 'il-la ladayhi raqīboun ^atīd ; waja'at sakratou l-mawti bil-haqqi dhalika ma kounta minhou tahid ; wanoufikha fi s-souri dhalika yawmou l-wa^id ; waja'at koullou nafsīn ma^aha sa'iqoun wachahīd ; laqad kounta fī ghaflatīn min hadha fakachafna ^anka ghita'aka fabasarouka l-yawma hadīd)

Après avoir tenu mes propos, je demande à Allah qu'Il me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.